

## Pollution de l'air : rejoignez le panel citoyen du dispositif « Réponses »

Avis aux citoyens du pourtour de l'étang de Berre : une nouvelle campagne de recrutements est lancée jusqu'au 30 avril pour intégrer le panel citoyen 2022 du dispositif « Réponses » et agir contre la pollution de l'air.

JOLAN ZAPARTY / BERRE-L'ÉTANG / 13/04/2022 | 10H56



Le dispositif « Réponses » renouvelle son panel citoyen jusqu'au 30 avril. Photo DR



### étiquettes

BERRE-L'ÉTANG - ENVIRONNEMENT -  
ÉTANG DE BERRE - JOLAN ZAPARTY -  
POLLUTION DE L'AIR -

[Réhabilitation de Légré-Mante : les riverains veulent avancer](#)

[Deux policiers en garde à vue après la mort d'un jeune](#)

[Marseille : conférence sur l'aquatique en milieu marin](#)

[Le Parc de Camargue privé de sa subvention régionale](#)

Les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre vont avoir une nouvelle occasion de prendre la parole sur la problématique de la pollution de l'air qui touche leur bassin industriel : jusqu'au 30 avril, le Secrétariat pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur lance une nouvelle campagne de recrutements du panel citoyen amené à s'impliquer dans le dispositif « Réponses ». Rappelons que ce projet est né pour faire dialoguer ensemble différents acteurs du territoire sur les réponses à apporter pour lutter contre la pollution de l'air.

Sous l'égide du SPPPI, un comité de pilotage du projet réunit des associations (Coordination des associations l'Étang Marin, Fare Sud, FNE Paca et Éco-Relais), des représentants de l'État, de la Métropole et des mairies de Fos et Vitrolles, le Groupement maritime et industriel de Fos (GMIF) ainsi que des représentants salariés CGT et FO.

### Remontées du terrain

Créé en 2019, le panel citoyen continue depuis son travail de « *groupe témoin* » en formulant des avis sur les étapes clés de la démarche et en remontant les informations terrain pour affiner les orientations du dispositif. Si vous souhaitez intégrer ce nouveau panel citoyen, les candidatures sont à envoyer jusqu'au 30 avril via un formulaire en ligne accessible sur le site [dispositif-reponses.org](http://dispositif-reponses.org)